

Il y a une autre question dont on a déjà fait mention au cours du présent débat, celle de joindre les rangs de l'Organisation des États américains. Depuis longtemps, en fait depuis 15 ans ou plus, j'affirme que le Canada serait bien avisé de devenir membre de cette association. J'en suis plus convaincu que jamais. A un certain moment, voici bien des années, on ne voulait pas de notre présence. En pratique, nous étions alors inéligibles. Cette situation est changée depuis longtemps et, tant publiquement que privément, on nous a invités à prendre notre place, à occuper ce fauteuil libre que, dans un accès d'optimisme, quelqu'un avait fait construire lors de l'inauguration de l'immeuble de l'Union panaméricaine à Washington en 1912. Le président Kennedy nous a lancé l'invitation. Quelques années avant lui, cependant, le distingué M. Vandenberg, sénateur américain, nous avait transmis une invitation en termes très choisis qui me reviennent à la mémoire.

Voici ce qu'il a déclaré:

En toute justice, le Canada a le droit d'être admis dans cette association. En toute logique, nous souhaitons qu'il en fasse partie. Je me réjouirai de l'unification totale et définitive du nouveau monde qui s'accomplira d'une façon dramatique lorsque le 22^e fauteuil sera occupé et que notre fraternité continentale sera un fait accompli à partir de l'Arctique jusqu'au cap Horn.

Les Sud-Américains que j'ai eu l'occasion de rencontrer à la conférence de Punta del Este étaient tous d'avis que le Canada recevrait un accueil très chaleureux. Ils seraient très heureux que nous prenions place dans leur groupe. Je ne suis pas le premier à signaler cette unanimité. D'autres personnes bien plus compétentes que moi en ont fait état, notamment le secrétaire d'État aux Affaires extérieures dans ses récentes déclarations.

Et si le Canada faisait partie de cette association, qu'est-ce que cela nous rapporterait? Et quel pourrait être notre apport? J'ai remarqué que le ministre a parlé hier du besoin essentiel de maintenir notre idéal en matière de politique étrangère. Nous pourrions ajouter beaucoup de force à l'Organisation des États américains, l'organisme de sécurité collective le plus vieux au monde maintenant. Nous avons beaucoup de choses en commun avec les pays de l'Amérique latine qui font partie de ce groupe. Nous avons un passé de colonie. Les problèmes et les conflits de notre régime colonial différaient des leurs et nous les avons résolus d'une façon différente, mais nous avons eu nos problèmes et nous les avons réglés à notre façon, pour finalement accéder à l'indépendance. Un autre point de ressemblance, c'est que notre pays a été colonisé par des Européens il y a

bien des années, et que nous avons maintenu des liens constants avec l'Europe.

Comme bien des pays de l'Amérique latine, nous avons de vastes ressources naturelles qui exigent un grand effort si l'on veut les mettre en valeur. Nous avons cependant quelque chose que les États latino-américains ne peuvent pas tous évoquer, que bien peu d'entre eux même peuvent évoquer. Nous avons un long passé de stabilité politique. A vrai dire de 1935 à 1957 je pensais que notre vie politique devenait stagnante. Dans toute notre histoire, notre gouvernement a toujours été fermement établi et réglé comme une horloge. Nous avons aussi des connaissances techniques. Le Canada a une économie solide et il est très avancé sur le plan technique. Nous avons ce dont les nations situées au sud du Rio Grande ont tellement besoin en l'époque difficile que nous traversons.

Je voudrais maintenant traiter des avantages que nous tirerions de notre adhésion à l'Organisation. Il n'y a pas lieu ici de parler des perspectives d'amélioration de nos échanges commerciaux avec l'Amérique latine, mais qu'on me permette de dire que je suis vraiment convaincu qu'une énorme expansion est possible dans cette partie du monde. Je mentionnerai aussi, comme avantage supplémentaire, que nous renforcerions l'alliance occidentale en renforçant l'Organisation des États américains. Nous améliorerions nos relations et nos rapports avec les peuples qui veulent être nos amis. Durant les quelques années où j'ai été délégué aux Nations Unies, j'ai acquis la ferme conviction de l'amitié fondamentale qui existe entre les Canadiens et les Latino-américains. Cette amitié est extrêmement importante, surtout aux Nations Unies si l'on songe à l'évolution de la structure de l'Assemblée générale.

Les vieux arguments qu'on faisait valoir contre notre adhésion ne valent plus. Certains ont prétendu que notre adhésion jouerait en quelque sorte au détriment du Commonwealth, que les deux organisations étaient incompatibles. Le Commonwealth a maintenant adopté une nouvelle formule. Ses membres jouissent d'une plus grande liberté entre eux. On peut conjecturer, je pense, qu'avant trop longtemps deux États membres du Commonwealth feront partie de l'Organisation des États américains. Il se peut fort bien que, dans un avenir très rapproché, la Fédération des Antilles devienne membre des deux organisations.

Il y a encore un autre raisonnement qui m'a toujours ennuyé. Certains ont prétendu que notre adhésion n'était pas sans danger, que nous pourrions bien avoir à faire front commun avec les États-Unis contre les pays de l'Amérique latine ou avec les pays de